

Compte rendu de la réunion du vendredi 13 septembre 2024

La Présidente ouvre la séance à 20h45.

Présents : 8

Absents : Hervé Boudes, Alexi Carrière et Christine Grolier

La secrétaire de séance est Delphine Comayras.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 3 juillet 2024 à l'unanimité

2. RD 41 rue du bourg à Montjoux : travaux concernant le parapet
Il a été approuvé à l'unanimité par le conseil la convention avec le département pour la répartition des charges en matière de conservation, d'entretien et d'exploitation du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune de Montjoux.

3. Aménagement du cœur de village de Montjoux :
Un projet de convention avec Aveyron Ingénierie pour l'aménagement des abords de la RD993 en traverse de Montjoux a été accepté à l'unanimité.

4. Plan massif de DFCI
Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat mixte du Parc naturel des Grands Causses et le lancement du Plan de massif DFCI (Dispositif de défense des forêts contre les incendies) ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil.

5. Décision modificative sur le budget commune M57
Un montant de 6000 € va être débité de la ligne « Réseau voirie » et affecté au paiement du centre de secours de Saint Rome de Tarn.
2000 € seront attribués à la ligne « matériel/outils ».

Questions diverses

1) Cimetière :

La construction d'un ossuaire au cimetière de Montjoux est en étude.

Cela permettrait de recueillir les ossements retirés des tombes abandonnées.

2) Adhésion SPA :

Des renseignements vont être pris afin de connaître les avantages et conditions.

3) Chemin rural des jardins à Marzials :

La commission communale des travaux passera pour constater les dégâts et évaluer les travaux qui seraient éventuellement à entreprendre.

4) Adressage :

Les différents noms des rues ainsi que les points d'adressage ont été enregistrés par le Smica. Maintenant va suivre une longue étape de vérification par les conseillers municipaux.

5) Chemin privé à Candas :

Le propriétaire d'un chemin privé de la commune propose de transférer celui-ci en chemin communal

Les parcelles correspondant à ce chemin seront données à la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.